



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le plan Bibliothèques universitaires, 5 engagements-phare au service de la vie étudiante

Mercredi 17 février 2010

SOMMAIRE

ENGAGEMENT N°1 : plus de bibliothèques ouvertes dès les vacances de Pâques 2010 p. 3

ENGAGEMENT N°2 : 31 bibliothèques labellisées « NoctamBU » p. 4

ENGAGEMENT N°3 : plus d'ouvrages en accès libre grâce au développement du numérique p. 10

ENGAGEMENT N°4 : une politique documentaire renforcée p. 11

ENGAGEMENT N°5 : des bibliothèques plus fonctionnelles p. 12

ANNEXE : 350 millions d'euros engagés par l'Etat pour 33 opérations de réhabilitation ou de construction de bibliothèques universitaires depuis 2007 p. 13

ENGAGEMENT N°1 : plus de bibliothèques ouvertes plus tard dès les vacances de Pâques 2010

1. LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES (BU) EN FRANCE : REPERES ET CHIFFRES CLES

On compte sur l'ensemble du territoire **480 implantations de bibliothèques différentes**, avec une moyenne de **7 sites par université**.

Outre les bibliothèques spécifiques à une université, on compte **11 bibliothèques inter-universitaires**, qui sont ouvertes aux étudiants de plusieurs universités, mais qui sont gérées par une seule université. **Au total, il y a en France 91 000 places assises dans les bibliothèques universitaires.**

Sur ces 480 implantations, **268 comprennent 100 places et plus.**

Ce plan Bibliothèques universitaires est en effet centré sur la volonté **d'améliorer concrètement, là où les étudiants en ont le plus besoin, les différents services proposés**, que ce soit en termes d'horaires d'ouverture, d'accès à la documentation et aux ouvrages, et de cohérence en matière de la gouvernance des bibliothèques. En un mot, ce plan, c'est enfin une nouvelle conception de la Bibliothèque Universitaire, davantage tournée vers l'étudiant, la recherche, la pédagogie et les nouvelles technologies

2. UNE PREMIERE MESURE, APPLICABLE DES LE MOIS PROCHAIN : PERMETTRE A TOUTES LES UNIVERSITES D'OUVRIRE AU MOINS 2 DE LEURS BIBLIOTHEQUES PENDANT TOUTES LES VACANCES DE PAQUES.

Afin de répondre le plus rapidement possible aux besoins des étudiants et de leur permettre, en vue de leurs examens de mai et juin prochains, de bénéficier des meilleures conditions de travail possible, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité donner les moyens aux universités pour leur permettre d'adapter les horaires d'ouverture des bibliothèques dès les prochaines vacances.

Ainsi, le ministère débloquera dès à présent les fonds nécessaires qui permettront à toutes les universités d'ouvrir pour la première fois pendant toutes les vacances de Pâques 2010 au moins **deux de leurs bibliothèques à hauteur des standards d'ouverture européens, à savoir au moins 65h par semaine. Ce sont ainsi 200 sites environ qui pourront ouvrir pendant toutes les prochaines vacances universitaires, et ce jusqu'à 20h au minimum.**

ENGAGEMENT N°2 : 31 bibliothèques labellisées « NoctamBU » dès 2010

1. UN SOUTIEN PRIORITAIRE A L'EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE, 31 BIBLIOTHEQUES LABELLISEES « NOCTAMBU »

Au-delà de la première urgence des vacances de Pâques, le ministère s'engage fortement pour étendre, sur l'ensemble du territoire, les horaires d'ouverture d'un nombre significatif de bibliothèques de plus de 100 places.

Dès cette année, ce sont ainsi 82 bibliothèques universitaires de plus de 100 places qui ouvriront plus de 60 heures par semaine, ce qui représente 33000 places sur les 91 000 places que compte l'ensemble des établissements français.

Sur ces 82 bibliothèques, 31 seront dès à présent labellisées NoctamBU : ce sont les bibliothèques qui ouvriront 65h et plus, 65 heures d'ouverture étant le standard européen.

Les 82 Bibliothèques universitaires ouvrant plus de 60 heures par semaine

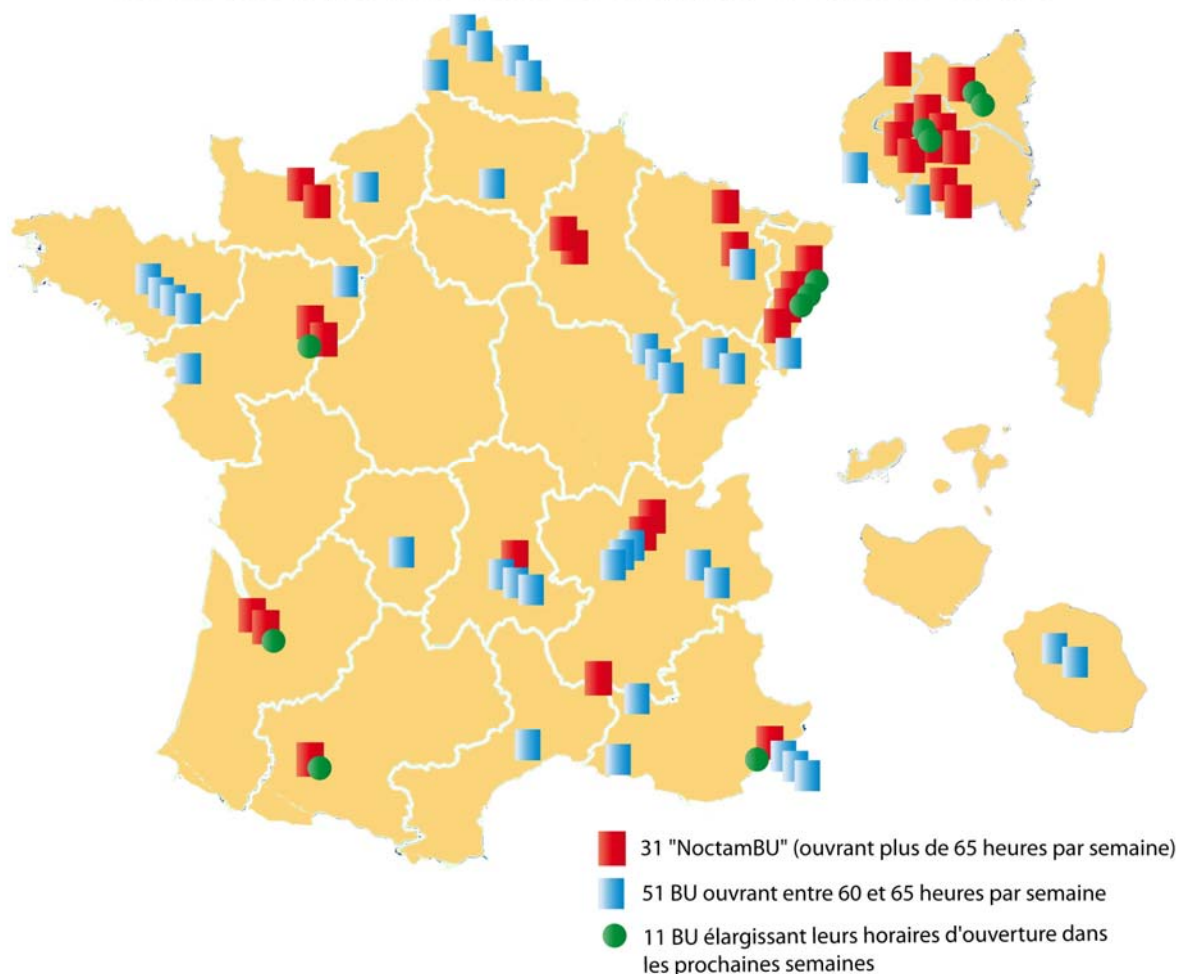


TABLEAU N°1 : LISTE DES BU OUVRANT PLUS DE 60 HEURES PAR SEMAINE

Établissement	Unité/Domaine	Localisation	Nb de places	Ouverture hebdomadaire (en heures)
AIX-MARSEILLE 2	Médecine-Odontologie	Marseille Campus Timone	446	61
AMIENS	Pôle Cathédrale	Amiens	580	61
ANGERS	Droit-Economie	BU Saint Serge	358	60
	Sciences, Lettres et SHS	Belle-Beille	1 089	60
ANTILLES GUYANE	Guadeloupe BU		411	60
	Martinique BU	Shoelcher	263	60
AVIGNON	Bibliothèque centrale	Avignon	690	60
BELFORT MONTBELIARD	Bibliothèque de l'UTBM - site de Belfort	Belfort	100	62
BESANCON	Lettres	Besançon	234	60
	Sciences	Besançon	215	60
BORDEAUX 1	Bibliothèque Universitaire des Sciences et Techniques	Talence	750	61
BORDEAUX SICOD	Bibliothèque pluridisciplinaire	Bordeaux	100	78
CAEN	BUMP	Caen	185	68
	Droit-Lettres	Université de Caen	833	68
CLERMONT-FERRAND	Droit-Sciences Eco	41 Bd F. Mitterrand 63037 Clermont-Fd	340	64
	Lettres 1e cycle	29 Bd Gergovia 63001 Clermont-Ferrand	260	64
	Lettres 2e/3e cycles	1 Bd Lafayette 63001 Clermont-Ferrand Cx	244	66
	Santé	28 pl H-Dunant 63037 Clermont-Ferrand Cx	323	64
DIJON	Droit-Lettres	Dijon	1 008	60
	Médecine-pharmacie	Dijon	283	60
	Sciences-Economie	Dijon	445	60
GRENOBLE 1 - INPG	BU Médecine-pharmacie	La Tronche	400	60
	BU Sciences	Saint-Martin d'Herès	1 114	62
LA REUNION	Droit/Lettres/sciences	Saint-Denis	745	60
	IUT de Saint-Pierre	Saint-Pierre	60	48
	BU SCIENCES	Saint-Denis	311	60
LA ROCHELLE	Centrale		912	62
LE MANS	Bibliothèque centrale	le Mans	1 201	62
LILLE 2	Droit-Gestion	1 place Déliot Lille	696	61
LILLE 3	Bibliothèque Centrale	SCD Lille 3	1 208	60
LIMOGES	Droit	Campus du Forum	515	60
LITTORAL	Dunkerque	Dunkerque	423	60
LYON 1	Santé	Site Rockefeller - Lyon 8e	565	66

	Sciences	Villeurbanne	1 100	69
LYON 2	B.U Chevreul + Pôle délocalisé de Lettres et Musicologie	Lyon	715	62
LYON 3	Manufacture	Manufacture des Tabacs	1 198	64
	Recherche en droit	15 quai Claude Bernard 69007 Lyon	211	60
METZ	BU centrale	Saulcy	926	67
MONTPELLIER	Nîmes Médecine	Nîmes	262	82
	UPM		352	62
NANCY 2	Droit-Sciences Eco	Nancy	527	60
	Gestion	Nancy	158	68
	Lettres-Sciences Humaines	Nancy	950	60
NICE	Droit	Nice	775	60
	Lettres	Nice	682	60
	Saint Jean d'Angély		300	60
	Sciences	Nice	541	60
NOUVELLE CALEDONIE	Bibliothèque Universitaire	Nouvelle	354	63
POLYNESIE FRANCAISE	Bibliothèque Universitaire	Campus Outumaoro	219	61
REIMS	Santé	Reims	380	68
	Sciences	Reims	438	65
RENNES 1	BU Droit, Economie, Gestion	4 rue Lesage 35704 Rennes Cedex 7	360	60
	BU Santé	13 av.du Prof.Léon Bernard 35043 Rennes	544	60
	BU Sciences et philosophie	18 avenue Charles Foulon 35700 Rennes	782	60
RENNES 2	Bibliothèque Centrale	Université Rennes 2	1 290	61
ROUEN	Médecine	Rouen	394	64
STRASBOURG	Médecine + annexe CHU		518	68
	Sciences Economiques et Gestion du PEGE		520	73
	Sciences et Techniques		816	63
STRASBOURG BNU	BNUS	Strasbourg	472	72
VALENCIENNES	Mont-Houy	Université de Valenciennes et du Haut Cambrésis	850	60
	BU Tertiales	Campus Tertiales	345	60

PARIS 2	Assas	Droit Sciences Sociales	396	68
PARIS 3	Censier	rue de Santeuil 75 005 Paris	714	60
PARIS 5	Cochin	24, rue du Faubourg St Jacques 75014 Paris	126	70
	Cordeliers	15 rue de l'Ecole de médecine 75006 Pari	137	66
PARIS 6	Pitié-Salpêtrière	47, Bd de l'Hôpital 75651 Paris Cedex 13	325	80
	Saint-Antoine	27, rue de Chaligny 75571 Paris Cedex 12	165	65
PARIS 7	Villemin	10, avenue de Verdun - 75010 Paris	262	60
	Xavier-Bichat	16, rue Henri Huchard - 75018 Paris	426	60
PARIS 8	BU		1 500	60
PARIS 11	Kremlin Bicêtre-Médecine	Kremlin-Bicêtre	320	65
	Orsay Sciences	Orsay	685	64
PARIS 12	Créteil Médecine	Créteil CHU Henri-Mondor	470	78
PARIS 13	Santé-Médecine	Biobigny	321	73
CERGY- PONTOISE	Cerclades	Place des Cerclades	700	65
VERSAILLES- ST-QUENTIN	Saint-Quentin-en-Yvelines	Saint-Quentin-en- Yvelines	1 130	63
CUJAS			595	69
SAINTE- GENEVIEVE	Fonds Général		767	72
SAINTE-BARBE	Bibliothèque		800	60
BIU LANGUES ORIENTALES	Annexe Dauphine		195	60
BIU MEDECINE	Médecine		270	60
BDIC			115	60
Total			32 867	

2. 10 BIBLIOTHEQUES TRES EN AVANCE OUVRIRONT JUSQU'À 84H PAR SEMAINE

Sur ces 31 NoctamBU, certaines iront au-delà du standard européen et étendront leurs horaires d'ouverture à plus de 65h.

10 bibliothèques vont ainsi étendre leurs horaires d'ouverture dans les prochaines semaines à 68h et plus, dont 6 vont atteindre 84h et ouvrir le dimanche. La plupart d'entre elles seront donc ouvertes de 8h à 22h.

TABLEAU N°2 : 10 BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES VONT ETENDRE LEURS HORAIRES D'OUVERTURE DANS LES PROCHAINES SEMAINES

Universités	Site	Horaires actuelles	HO moyenne hebdo. Actuelle	Nb. places	Horaires visées	HO moyenne hebdo. visées
Angers	BU Belle-Beille (Lettres/Sciences)	lundi - jeudi : 8h30 - 20h vendredi - samedi : 8h30 - 18h	65	1 090	Lundi - vendredi : 8h - 20h Samedi : 10h - 18h	68
	BU Saint-Serge (Droit/Economie)	Lundi - jeudi : 8h30 - 22h Vendredi - samedi : 8h30 - 18h	65	360	Lundi - samedi : 8h - 22h	84
Nice	Saint-Jean d'Angély (Sciences humaines et sociales)	Lundi - vendredi : 8h - 19h Samedi : 8h30 - 12h30	60	300	Lundi - dimanche : 8h - 20h	84
Strasbourg	PEGE (Economie/Gestion)	Lundi - vendredi : 9h - 21h45 Samedi : 9h - 17h45	72,5	520	Lundi - samedi : 8h - 22h	84
	Droit/Lettres et Sciences humaines	Lundi - vendredi : 9h - 19h	50	870	Lundi - samedi : 8h - 22h	84
	Blaise Pascal (Sciences et Techniques)	Lundi - vendredi : 8h - 20h Samedi : 9h - 12h	63	810	Lundi - samedi : 8h - 22h	84

Paris 3	Sainte-Geneviève	Lundi - samedi : 10h - 22h	72	790	Lundi - samedi : 10h - 22h en discussion Dimanche : 12h - 18h	78 (en discussion)
	BU Censier	Lundi - vendredi : 9h - 19h30 Samedi : 10h - 17h30	60	710	Lundi - vendredi : 8h30 - 21h Samedi : 10h - 17h30	70 (en discussion)
Paris 13	Villetaneuse (Droit/Lettres)	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h - 18h Mardi : 11h - 19h Samedi : 9h - 16h	51	480	1 heure de plus par jour (sauf samedi)	56
	Bobigny (Santé)	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 22h Mardi : 11h - 22h Samedi : 9h - 19h	73	320	Dimanche : 10h - 16h	79
Bordeaux 1	BU sciences et techniques	Lundi - mercredi et vendredi : 8h30 - 20h Jeudi : 9h30 - 20h Samedi : 9h - 13h	60,5	750		en discussion pour plus de 70h
Toulouse 1	Arsenal (droit/économie)	Lundi - vendredi : 8h30 - 19h Samedi : 9h - 12h30	56	830		en discussion pour plus de 70h

Ces dispositifs pionniers ont par ailleurs vocation à se multiplier d'ici 2012, sur les sites de plus de 100 places et là où les besoins des étudiants se révéleront particulièrement importants.

Afin de **rémunérer les heures supplémentaires des personnels** des bibliothèques universitaires pour aider à la mise en place des horaires allongés, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adoptera dans les plus brefs délais **l'arrêté qui le rendra possible**.

Ainsi, au total, concernant les vacances de Pâques et l'extension plus générale des horaires d'ouverture, c'est plus d'un **million d'euros supplémentaires par an** que le ministère consacra pour que les universités volontaires, dans chaque grande ville universitaire, allongent les heures d'ouverture de leurs bibliothèques universitaires.

ENGAGEMENT N°3 : plus d'ouvrages en accès libre grâce au développement du numérique

1. LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE COORDINATION DES ACHATS DE DOCUMENTATION ELECTRONIQUE POUR DEFINIR LES BESOINS PRIORITAIRES PAR DISCIPLINE

Afin de permettre aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de bénéficier des nouvelles possibilités du numérique, **un dispositif national de coordination des achats de documentation électronique scientifique** va être mis en place par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en concertation avec les universités et les organismes de recherche.

Ce dispositif permettra de définir avec les chercheurs les besoins prioritaires dans toutes les disciplines. Il s'appuiera sur les opérateurs reconnus, comme l'Association Couperin, l'ABES ou l'InIST....

Il permettra ainsi deux avancées importantes :

- d'une part, il s'agira de rationaliser et de mettre en cohérence les commandes, afin de viser un ralentissement de la progression des coûts d'acquisition et une meilleure adaptation de l'offre éditoriale ;
- d'autre part, ce dispositif offrira une égalité et une continuité d'accès aux ressources entre chercheurs d'une même discipline

Le ministère apportera une aide d'impulsion à ce dispositif et proposera, pour une plus grande efficacité, à d'autres ministères et à des acteurs privés de s'y associer.

2. UN ACCES PUBLIC ELARGI ET FACILITE, NOTAMMENT POUR LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET LES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES

Afin d'élargir au plus grand nombre l'accès aux savoirs et à la documentation scientifique, les **collections patrimoniales** des bibliothèques universitaires et la documentation scientifique, dans le respect des droits d'auteur, feront l'objet d'un plan prioritaire de mise en accès public.

Il sera présenté par un nombre limité d'opérateurs communs et reconnus, comme l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, qui candidatera aux appels à projet dans le cadre du Grand Emprunt. L'Etat a prévu une enveloppe de 750 M€ à cet effet dans le cadre de l'Emprunt National.

ENGAGEMENT N°4 : une politique documentaire renforcée à tous les niveaux

Afin de renforcer la politique documentaire des établissements, trois séries de mesures seront prises à chaque niveau pertinent : celui de l'établissement, du Campus et au niveau national.

1. UNE EXIGENCE EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE CHAQUE ETABLISSEMENT

Parmi les premières priorités dans les contrats signés tous les 4 ans pour fixer les objectifs des universités, devront figurer l'organisation et la gouvernance des bibliothèques universitaires, avec des objectifs concernant la rationalisation du fonctionnement des différents centres de documentation d'une même université.

La démarche d'évaluation des politiques documentaires par l'AERES sera également renforcée, et l'AERES élaborera d'ici l'été une nouvelle méthode d'évaluation.

2. UNE EXIGENCE EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DE CHAQUE CAMPUS

Au-delà des établissements, c'est sur tout un Campus que doit se faire la réflexion sur la politique documentaire.

A cet égard, les 5 à 10 campus d'excellence qui seront sélectionnés dans le cadre du Grand Emprunt devront proposer une organisation et une gouvernance des bibliothèques universitaires suivant des standards d'excellence. Le cahier des charges pour l'appel à projets pour les campus d'excellence comprendra ces exigences. Seront notamment remarqués :

- les horaires d'ouvertures étendus,
- les projets de mise en réseau de tous les services de documentation du Campus,
- la mutualisation et le partage des ressources,
- le développement de « bibliothèques universitaires du XXIème siècle »,
- et les projets de délocalisation des collections à distance pour créer plus de places de lecture.

Par ailleurs, les établissements en cours de contractualisation et le cas échéant les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) devront être force de proposition en ce qui concerne la politique documentaire de site : le ministère leur demandera de lui envoyer d'ici la rentrée 2010 un bilan des ressources documentaires sur chaque site et une étude stratégique concernant leur organisation.

3. ENFIN, UNE EXIGENCE EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE NATIONALE

Au-delà de chaque établissement et de chaque campus, une cohérence nationale est nécessaire. Les universités ont déjà et vont avoir davantage encore, dans le cadre de ce plan, les moyens, juridiques, financiers, immobiliers pour conduire des stratégies documentaires au service de leurs stratégies de recherche et de formation. Pour que ces stratégies soient les plus efficaces possibles, il convient de développer les outils des mutualisations possibles au niveau local, de renforcer ou de créer des instruments de mutualisation nationale entre enseignement supérieur et recherche.

Ainsi, les directions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Ministère, et l'Inspection Générale des Bibliothèques sont mandatées pour élaborer d'ici septembre 2010, en collaboration avec la Conférence des Présidents d'Universités, une stratégie nationale visant la coordination nationale de la gestion documentaire, avec une priorité accordée à la mutualisation des fonds documentaires.

ENGAGEMENT N°5 : des bibliothèques plus fonctionnelles

Qui dit bibliothèques plus fonctionnelles dit notamment réflexion sur la gouvernance des bibliothèques, sur la rationalisation des implantations, sur le stockage des ressources, mais aussi sur un « nouveau modèle » de bibliothèque, plus flexible et adapté aux besoins et aux évolutions du XXIème siècle.

1. DES MECANISMES POUR INCITER LES UNIVERSITES A REGROUPER ET ETENDRE LES LOCAUX DE BIBLIOTHEQUES

Outre l'incitation dans le cadre de l'appel à projet des Campus d'excellence de l'emprunt national, sera créé dans le cadre de l'opération campus parisienne, un mécanisme financier d'incitation permettant de financer les réaménagements des espaces d'archivage en espaces d'études pour les bibliothèques universitaires qui ont fait le choix de délocaliser les collections peu consultées. Cette proposition sera développée à l'occasion des conclusions sur le rapport Larroutou, qui seront rendues dans quelques jours.

2. LE DEVELOPPEMENT DU STOCKAGE A DISTANCE POUR LIBERER DE L'ESPACE ACCESSIBLE DANS LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Cette mesure, nécessaire à l'heure du développement du numérique, est particulièrement nécessaire sur les Campus où le foncier ne permet pas d'agrandir les locaux existants. C'est le cas du campus lyonnais, qui présente une capacité de 3 millions de volumes de capacité. Cette problématique devra être posée particulièrement en Ile-de-France. Là encore, les conclusions du rapport Larroutou permettront de revenir sur ce point mais, dès à présent, le triplement de la capacité de stockage du Centre Technique des Livres de l'Enseignement Supérieur sera envisagé. Son surcoût sera pris en charge par les opérations campus en Ile-de-France ; à cet égard, le rectorat de Paris et le CTLES ont déjà commencé les études pour le projet.

3. L'AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DES BIBLIOTHEQUES INTERUNIVERSITAIRES

Afin de permettre aux bibliothèques d'évoluer et de s'adapter rapidement aux nouveaux besoins et aux nouvelles organisations des universités, il sera nécessaire de refondre la réglementation des services inter-établissements de coopération documentaire (SICD), qui ne permettent pas de donner aux bibliothèques universitaires la gouvernance nécessaire pour ce faire.

Ainsi, les directions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Ministère, et l'Inspection Générale des Bibliothèques élaboreront en concertation avec la CPU un projet de réforme d'ici la rentrée 2010.

4 - LA PROMOTION DE NOUVEAUX MODELES DE BIBLIOTHEQUES DAVANTAGE CENTRES SUR LES USAGERS ET FAVORISANT DES LIENS RENFORCES ENTRE PEDAGOGIE ET DOCUMENTATION, ENTRE DOCUMENTATION ET RECHERCHE

L'inspection générale des bibliothèques sera chargée de conduire ce travail de prospective et d'anticiper. Pour ce faire, elle devra élaborer un guide présentant les caractéristiques et les avantages des « bibliothèques du XXIème siècle » et étudier les projets susceptibles d'émerger

dans les grandes villes universitaires. Le rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques sur les « learning center » constitue un premier élément de ce travail.

ANNEXE : 350 millions d'euros engagés par l'Etat pour 33 opérations de réhabilitation ou de construction de bibliothèques universitaires depuis 2007

Académie	Etablissements	Intitulé de l'opération	Avancement de l'opération	source de financement
AIX-MARSEILLE	PRES AIX-MARSEILLE	Réhabilitation de la bibliothèque de droit à Aix	études	opération campus
AIX-MARSEILLE	PRES AIX-MARSEILLE	Réhabilitation de la bibliothèque "cœur de campus" de Luminy	études	opération campus
AMIENS	Université Picardie Jules Verne	Construction d'une BU sciences (Amiens/St Leu)	Etudes	CPER
CRETEIL	Université Marne La Vallée	BU centrale	livraison 2011	CPER
CRETEIL	FCS Condorcet	Grande Bibliothèque mutualisée du campus Condorcet	études	opération campus
LILLE	PRES	Construction learning center "archéologie/Egyptologie et BU	études	CPER - opération campus
LILLE	PRES	Learning Center et restructuration de la BU de la cité scientifique	études	opération campus
LILLE	PRES	Bibliothèque santé L1 (SCD)	études	opération campus
LYON	INSA de Lyon	Création d'une médiathèque	livraison fin 2009	CPER
LYON	Université Lyon 1	Réhabilitation de la BU de sciences - la Doua	livraison fin 2009	CPER
LYON	Université de Saint-Etienne	Extension de la BU Tréfilerie	livrée en février 2010	CPER
LYON	PRES	Silo documentaire	études	opération campus
Montpellier	PRES	Bibliothèque mutualisée ATRIM	études	opération campus
NANTES	Université de Nantes	Construction BU santé de l'UFR médecine	Début des travaux mars 2009. Livraison prévue en 2010	CPER
ORLEANS-TOURS	Univ. Tours	Rénovation BU médecine à Tonnelé	Livraison 2011	CPER
PARIS	BIU Sainte-Barbe	Restructuration des locaux de l'ancien Collège Sainte-Barbe.	Livraison 18 novembre 2009	CPER et hors CPER Etat
PARIS	INALCO	construction de locaux pour les parties enseignement et administration de l'INALCO, ainsi que la bibliothèque universitaire des langues et civilisations orientales.	livraison décembre 2010	CPER
Paris	CTLES	extension des capacités à 72 km linéaires	études	CPER et opération campus

Paris	Paris IV	Nouvelle BU sur le site porte de la Chapelle	livraison 2012	hors CPER Etat
REIMS	Université Reims Champagne Ardennes	Restructuration BU du campus Moulin de la Housse (Reims)	Livraison 2011	CPER
RENNES	Université de Bretagne Occidentale	Construction BU Brest	livraison 18/01/2010	CPER
RENNES	Université Rennes 1	BU droit économie gestion campus centre (1ère tranche)	acquisition foncière en 2010	CPER
RENNES	UEB	Learning center numérique régional	études	opération campus
STRASBOURG	Université Haute Alsace Mulhouse (UHA)	Construction de la bibliothèque Fonderie à Mulhouse	Livraison rentrée 2007	CPER
STRASBOURG	Université de Strasbourg (UdS)	Bibliothèque de recherche intégrée au sein de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (ex Strasbourg 2)	Inauguration octobre 2008	Triennal 2000-2002
STRASBOURG		Extension de la bibliothèque de pharmacie, campus d'Illkirch (ex Univ. Strasbourg 1)	Livraison 2007	CPER
STRASBOURG		Construction de la bibliothèque de l'IUT, campus d'Illkirch	Livraison prévue janvier 2012	CPER
STRASBOURG	Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS)	Modernisation, extension et restructuration	Début des travaux en 2010 ; Livraison prévue fin 2013	Triennal 2003-2005 et CPER Triennal 2009-2011
VERSAILLES	FCS DIGITEO - Triangle de la physique	Learning center sur le plateau du Moulon	études	opération campus
VERSAILLES	FCS DIGITEO - Triangle de la physique	Learning Center Nanosciences Télécom Palaiseau	études	opération campus
VERSAILLES	FCS DIGITEO - Triangle de la physique	Extension de la Bibliothèque d'HEC	études	opération campus
GUYANE	Université des Antilles et de la Guyane	Bibliothèque universitaire médiathèque 1ère tr. – campus de Troubiran (Cayenne)	Stade appel d'offres : travaux en 2010	CPER
MARTINIQUE	Université des Antilles et de la Guyane	Restructuration et extension de la bibliothèque universitaire du campus de Schoelcher	Extension : livraison fin 2010 Restructuration : 2011	CPER